48e Année, IIIe Série, t. II. NUMÉRO 24. 10 juin 1880

JOURNAL DES CONNAISSANCES MÉDICALES PRATIQUES ET DE PHARMACOLOGIE

PARAISSANT TOUS LES JEUDIS

FONDÉ PAR LE Dr CAFFE

Publié par V. CORNIL

Professeur-agrégé de la Faculté de médecine,
Médecin de l'hôpital Saint-Antoine, rédacteur en chef.

Secrétaire de la Rédaction : le Dr V. GALIPPE
Ancien chef du laboratoire des Hautes études
à l'École de pharmacie de Paris,
Membre de la Société de Biologie.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

Paris et départements, 10 fr. — Union générale des postes, 12 fr. 50. — États-Unis, 14 fr. — Autres pays, 15 francs.

L'abonnement part du 1er de chaque mois.
Le N° : 20 cent. — Par la poste : 25 cent.

ABONNEMENTS.

Pour ce qui concerne les abonnements et l'administration du Journal, s'adresser au docteur Galippe, 48, rue Sainte-Anne. Lundi, mercredi, vendredi, de 4 à 5 heures; mardi, jeudi, samedi, de midi à 1 heure.

WELLCOME INSTITUTE LIBRARY
Coll. WellMOmec
Coll.

SOMMAIRE DU NUMÉRO :

La Séance de l'Académie. — **Chimie** appliquée à l'hygiène et aux falsifications. Composition et analyse du vin. Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide, par L. MAGNIER DE LA SOURCE. — **Clinique médicale** : De l'ictère grave, par Ch. LEROUX (suite). — **Ophthalmologie** : Thérapeutique usuelle des ophthalmies externes, par le Dr FIEUZAL, médecin en chef de l'hospice des Quinze-Vingts (suite et fin). — **Sociétés savantes** : *Académie de médecine*, séance du 8 juin 1880. — **Variétés** : Un rapport médico-légal... dans vingt ans (suite et fin). — Les médecins des Bureaux de bienfaisance et M. Després. — **Thérapeutique** : Traitement des hémorrhoïdes par la glycérine, par le Dr David YOUNG. — **Nouvelles**. — **Index bibliographique**.

CAPSULES DARTOIS

A LA CRÉOSOTE VRAIE DU HÊTRE

Formule : { Créosote pure. . . . . 0,05 / Huile de foie de morue blanche. 0,20 } Par capsule.

L'efficacité de la créosote étant aujourd'hui bien reconnue par tous les médecins, il nous suffit de rappeler cette formule pour recommander aux médecins cette bonne préparation, qui constitue certainement le meilleur mode d'administration.

Dose : de 4 à 6 capsules par jour devant être prises au moment des repas pour faciliter leur absorption et éviter les renvois de la créosote.

Faire boire immédiatement après chaque dose un demi-verre de liquide : eau vineuse, lait, etc.

DU MEILLEUR MODE D'ADMINISTRATION DU PHOSPHATE DE CHAUX

Une combinaison heureuse, suivant nous, consiste dans l'emploi du phosphate soluble dont on a neutralisé l'acidité, sans nuire à sa solubilité, par l'addition d'une certaine quantité de chlorure de sodium. On réunit ainsi deux médicaments dont l'association produit d'excellents effets. Le chlorure de sodium exerce une action des plus utiles en activant la sécrétion du suc gastrique et en favorisant de cette manière la pénétration du phosphate de chaux dans le sang et son dépôt dans le tissu osseux, fait qui a été constaté par Sabellin et Dorogow (Canstat's Jahresbericht, 1867, t. 1). De plus, le chlorure de sodium exerce une action puissante sur la nutrition et trouve ainsi son emploi dans la phthisie en favorisant la digestion et en s'opposant aux vomissements si fréquents chez les tuberculeux. C'est au docteur Amédée Latour qu'on doit principalement d'avoir démontré l'efficacité de ce sel dans cette maladie (*Union médicale* 1851 et 1856. — Note sur le traitement de la phthisie pulmonaire. Paris, 1856). Le chlorure de sodium est donc un médicament synergique du phosphate de chaux et l'on voit que la réunion de ces deux sels est absolument rationnelle.

De la réunion de ces deux éléments il résulte un composé dont les propriétés sont ici résumées :

Formation du cal osseux, antirachitisme, crétification des tubercules, diminution des sueurs nocturnes et des **diarrhées des tuberculeux, réparation** de **l'insuffisance alimentaire** chez les **femmes enceintes**, les **nourrices** et les **enfants**.

La **Solution Dubost** contient par cuillerée deux grammes de **phosphate de chaux** et un gramme de **chlorure de sodium**.

Il faut toujours l'admistrer dans une tasse d'eau vineuse sucrée; sous cette forme les enfants, même les plus difficiles, la prennent avec plaisir particulièrement après les repas.

Dépot à Paris, 103, rue Montmartre.

te au Numéro chez tous les Libraires. — Dépôt à la librairie **Frédéric Henry**, 13, rue de l'Ecole-de-Médecine, qui reçoit les abonnements.

VICHY

(France, département de l'Allier).
PROPRIÉTÉ DE L'ÉTAT FRANÇAIS. — Administr. : Paris, 22, boul. Montmartre.

SAISON DES BAINS

A l'Établissement de Vichy, on trouve Bains et Douches de toute espèce pour le traitement des maladies de l'estomac, du foie, de la vessie, gravelle, diabète, goutte, calculs urinaires, etc.
Tous les jours, du 15 mai au 15 septembre : Théâtres et concerts au Casino. — Musique dans le parc. — Cabinets de lecture. — Salon réservé aux dames. — Salons de jeux, de conversations et de billard.

TOUS LES CHEMINS DE FER CONDUISENT A VICHY.

Tous les renseignements sont donnés à l'Administration, 22, boul. Montmartre.
Succursale : 187, rue Saint-Honoré.

COALTAR SAPONINÉ LE BEUF

ANTISEPTIQUE PUISSANT, NULLEMENT IRRITANT, CICATRISANT

ADOPTÉ PAR LES HOPITAUX DE PARIS ET PAR LA MARINE NATIONALE FRANÇAISE.

Le Dr Beau, professeur de clinique chirurgicale à l'Ecole de médecine navale de Toulon qui emploie constamment le Coaltar saponiné depuis quinze ans **et qui le préfère à l'acide phénique**, affirme que le Coaltar empêche la *fièvre traumatique*, prévient le développement de **l'érisypèle** et de la **pourriture d'hôpital** sur toutes les parties qu'il recouvre et qu'enfin les accidents dus à **l'infection putride** sont aussi plus rares et surtout au moins dangereux lorsqu'ils se développent (*Archives de médecine navale*, année 1873.)

On lit dans le *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, art. Coaltar, p. 150

« Le Coaltar saponiné Le Beuf peut rendre de bons services dans tous les cas de plaies exhalant « une mauvaise odeur résultant soit de leur nature, soit des conditions dans lesquelles elles se « trouvent, telles que *plaies gangréneuses, certaines plaies des lésions osseuses, cancers « ulcérés, plaies anfractueuses ou des cavités closes*, dans lesquelles le pus s'accumule et « séjourne ; il peut être employé en applications **topiques** et en **injections**. On peut aussi « s'en servir dans les *plaies chirurgicales* ou autres, pour réaliser, comme nous l'avons déjà « dit, les conditions de ce qu'on appelle les **pansements antiseptiques.** »

Le Dr Bazin retirait d'excellent résultats du Coaltar saponiné étendu de 3 à 6 parties d'eau tiède ou d'eau de son, en application dans certaines maladies de la peau.

Prix du flacon : 2 francs. — Les 6 flacons : 10 francs.

Dépôt dans toutes les pharmacies.

TONIQUE ANALEPTIQUE RECONSTITUANT
Une cuillerée contient les principes actifs de 2 g. quina, les principes nutritifs de 30 g. viande et 0,50c lacto-phosphate de chaux.

VIN DE VIAL

QUINA SUC de VIANDE PHOSPHATE DE CHAUX
Nous laissons au médecin le soin d'apprécier tout le parti qu'il peut tirer de l'heureuse association de ces trois substances.

Lyon, VIAL, rue Bourbon, 14 — Paris, MEYNET, r. Caillou, 14

PILULES DE BLANCARD

à l'Iodure de Fer inaltérable

APPROUVÉES PAR L'ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

Contre les *Affections scrofuleuses, tuberculeuses, la Chlorose, l'Anémie, l'Aménorrhée*, etc.

N.-B. — L'iodure de fer impur ou altéré est un médicament infidèle, irritant. Comme preuve de pureté et d'authenticité des **véritables pilules de Blancard**, exiger notre *cachet d'argent réactif* et notre *signature* ci-jointe apposée au bas d'une étiquette *verte*.

Blancard

176 *Se défier des contrefaçons.* Pharmacien, rue Bonaparte, 40.

CHATEAUX DU MEDOC

101, boulevard Malesherbes, 101

Vins de Bourgogne : M. J. Régnier (de Dijon).
Vins de Madère : MM. Almeida, Jardim et Filho.

La *Texine*, liqueur digestive.

Eau Minérale Manganoso-Ferrugineuse Arséniée Alcaline-Lithinée et Phosphatée

DE

GAZEUSE BUSSANG (VOSGES) DIGESTIVE

RECONSTITUANTE

*Déclarée d'***INTÉRÊT PUBLIC**, *par décret du 7 Avril 1866.*

L'EAU DE BUSSANG est souveraine contre la **Chlorose**, l'**Anémie**, la **Diarrhée chronique avec engorgement des Viscères abdominaux**, les **Gastralgies**, les **Dyspepsies**, le **Catarrhe vésical**, les **Coliques néphrétiques** et la **Gravelle**.

Son action antilithique est démontrée par ce fait, qu'un Calcul qui y reste plongé pendant un mois, se désagrége et se réduit en fine poussière.

L'EAU DE BUSSANG s'emploie à jeun, à la dose de trois à quatre verres, ou aux repas, coupée avec le vin, auquel elle donne un goût franchement agréable, ou bien encore mélangée à des sirops rafraîchissants. **Elle est indiquée dans toutes les Convalescences.**

On la trouve chez tous les Marchands d'Eaux Minérales

ADMINISTRATION S'adresser à la Cie des EAUX MINÉRALES DE BUSSANG, à Bussang (Vosges), ou 32, rue Le Peletier, Paris.

PRIX : **25 fr.** la Caisse de **cinquante** bouteilles, prise aux Sources.

VIANDE, FER ET QUINA

L'aliment uni aux toniques les plus réparateurs

VIN

FERRUGINEUX AROUD

au QUINA et aux principes solubles de la VIANDE

RÉGÉNÉRATEUR DU SANG

Guérit sûrement : Chlorose, Flueurs blanches, Épuisements, Appauvrissement ou Altération du Sang.

5 fr. — Dépôt Gal : J. FERRÉ, suc. de Aroud, 102, rue Richelieu, PARIS, et toutes phcies.

La Séance de l'Académie.

Le « tant pis pour vous » adressé par M. Pasteur à M. J. Guérin a frappé ce dernier en pleine poitrine. Aussi, lors de la lecture du procès-verbal, avons-nous vu M. J. Guérin, impétueux et bouillant comme le héros d'Homère, venir provoquer M. Pasteur à un combat sans trêve ni merci. Ce n'est pas seulement, parce que les idées de M. Pasteur sont en opposition avec les siennes que M. J. Guérin s'inscrit contre elles, mais c'est parce que, identifiant ses propres travaux avec ce qu'il appelle les fondements de la science, il voit déjà ceux-ci chanceler sous la poussée de la théorie des germes.

Sans être prophète, nous pouvons dire à l'avance qu'une lutte entre M. J. Guérin et M. Pasteur sera fatalement stérile : ces deux honorables ne parlent pas le même langage, ils ne procèdent pas par les mêmes méthodes ; tous deux sont exclusifs et il semble que M. Pasteur ait de meilleurs titres que M. J. Guérin à l'exclusivisme.

M. Devilliers a lu un rapport assez incolore et peu scientifique sur les mémoires présentés à propos de l'allaitement artificiel. Les conclusions de ce rapport seront discutées en comité secret. Si le travail de M. Devilliers ne passe pas à la postérité il aura eu au moins le rare bonheur d'obtenir l'approbation de M. J. Guérin.

M. Devilliers a un style qui lui est absolument personnel et qui n'est pas dénué d'une naïve poésie. Après l'allaitement artificiel « pratiqué au sein de la famille », nous avons maintenant l'influence du « toit maternel » sur le même genre d'alimentation, et l'allaitement au biberon ou au petit pot « sans le secours du sein ! » et le tout « sur une grande échelle ! »

Si la science n'avance pas, c'est qu'elle a bien mauvais caractère !

CHIMIE

APPLIQUÉE A L'HYGIÈNE ET AUX FALSIFICATIONS.

Composition et analyse du vin.

Recherche des altérations frauduleuses de ce liquide,
par L. Magnier de la Source.

De 1870 à 1874 la France a produit annuellement 65 millions d'hectolitres de vin.

Cette production s'est élevée en 1875 à 83 millions d'hectolitres.

Elle s'est abaissée en 1879 à 23 millions environ.

Chacun sait néanmoins qu'en 1880 aussi bien qu'en 1876, on vend à Paris, chez un nombre considérable de commerçants, le vin dit de *consommation courante*, au prix invariable de 0 *fr.* 60 *centimes* le litre, soit 135 francs la pièce de 225 litres. Point n'est besoin d'insister sur l'invraisemblance de pareils chiffres ; en les mettant sous les yeux du lecteur dès le début de cette étude, je lui ai suffisamment démontré, je crois, l'importance du sujet dont je vais l'entretenir.

Le vin étant, sans contredit, l'une des sources les plus fécondes de notre richesse nationale, nous devons tous le bien connaître, afin de pouvoir, chacun dans la mesure de nos forces, le défendre contre des ennemis dont le nombre croît malheureusement tous les jours.

A l'heure actuelle, le plus redoutable ennemi du vin n'est peut-être pas le phylloxéra. Inconscient de ses propres ravages, le terrible parasite se contente en effet de détruire la vigne dans les régions qu'il envahit, mais il laisse intacte la réputation de nos vins, et après son passage on peut, en attendant des jours meilleurs, redire le mot célèbre : « Tout est perdu, fors l'honneur. »

En est-il de même, et peut-on tenir le même langage là où passe cet autre ennemi du vin qu'on appelle *le fraudeur ?* Evidemment non. Ici, rien de perdu, en apparence. Le déficit causé par le phylloxéra ou par la mauvaise saison se trouve bientôt comblé. De l'eau et de l'alcool, de la piquette et de la boisson de raisins secs sont ajoutés au vin naturel qui, dédoublé de la sorte, devient un liquide indéfinissable, n'ayant plus de commun avec le vin que sa coloration rouge (parfois artificielle pour un quart ou un cinquième) et par sa saveur alcoolique, mais auquel on cherche vainement quel nom il convient de donner, car, en vérité, cela n'est pas du vin.

Et maintenant, lorsqu'on regarde combien est grand le nombre des fraudeurs, combien peu, dans le commerce des vins, on a souci de la réputation de ce précieux liquide (1), on arrive à se convaincre aisément que la répression officielle, si énergique qu'elle soit, ne parviendra à empêcher la fraude d'une façon définitive que le jour où elle sera secondée par tous les consommateurs qui, las d'enrichir ceux qui les trompent, apprendront à mieux connaître le produit qu'ils achètent, et pourront exiger de ce produit toutes les garanties désirables d'authenticité.

I. — Qu'est-ce que le vin? De quels principes se compose-t-il?

Le vin est le liquide obtenu par la fermentation du jus de raisin.

Cette fermentation peut avoir lieu soit en présence des éléments solides du fruit, et principalement de son tégument coloré, soit en dehors de ce contact. Dans le premier cas le vin est rouge, dans le second c'est un vin blanc.

Je ne saurais entrer ici, sans m'écarter par trop de l'objet de cette étude, dans les détails si intéressants de la préparation du vin ni dans l'examen des phénomènes qui accompagnent la fermentation alcoolique. Je rappellerai seulement qu'outre l'alcool

---

(1) Falsifier le vin paraît une chose si naturelle à certains esprits que loin de faire mystère des opérations auxquelles ils souhaitent de pouvoir se livrer en toute sécurité, certains commerçants dont la naïveté dépasse ce que peut concevoir l'imagination la plus fantaisiste, écrivent à M. le Directeur général de l'administration des contribution indirectes des choses comme celles-ci :

« Nous sommes habitués à donner à notre clientèle du petit vin du pays de 7 à 8°. Or, il nous manque cette année ; par contre nous avons des vins d'Espagne à 15° ; permettez-nous d'y mettre moitié eau et nous aurons ainsi du vin de 7 à 8°. » (Citation extraite d'une note lue le 7 janvier 1880 à l'assemblée des entrepositaires par M. Jarlauld, président de la chambre syndicale du commerce en gros des vins et spiritueux du département de la Seine.)

D'autre part, malgré les condamnations à l'amende et même à la prison que les tribunaux prononcent pour ainsi dire chaque jour, on entend répéter à tout instant par les intéressés que « l'addition de l'eau au vin ne constitue pas une fraude », et nul n'ignore que si les commerçants en gros ne fournissent guère aux détaillants que des vins vinés, riches en couleur et en matériaux solides, c'est afin que ceux-ci puissent ultérieurement « les couper du cinquième » (c'est le mot consacré) sans que la fraude soit immédiatement reconnue d'une façon certaine par le consommateur.

Au moyen d'un semblable coupage, un vin vendu à raison de 150 fr la pièce de 225 litres, soit à 66 c. 66 le litre (prix minimum) permet au débitant de mettre en vente un produit qui lui revient à $\frac{66 \text{ c. } 66}{1.20}$ c'est-à-dire à 55 c. 50.

Il convient d'ajouter qu'un détaillant qui procède de la sorte ne saurait vendre son coupage au prix de 60 cent. le litre, car, déduction faite des frais de manipulation, il réaliserait sur chaque litre le bénéfice dérisoire de 2 centimes environ. Pour que la vente à 60 centimes soit possible, il faut que le coupage soit sensiblement supérieur au cinquième du volume du vin naturel employé, ou que le vin fourni au détaillant par le marchand en gros soit payé 135 ou 140 francs la pièce, chose non moins difficilement admissible, étant donné le prix actuel des vins français et étrangers.

éthylique et l'acide carbonique qui en sont les termes principaux, cette fermentation s'accompagne de la production de petites quantités de glycérine et d'acide succinique, d'alcools et d'acides divers, d'aldéhyde, et de traces d'éthers composés. Tous les autres matériaux du vin préexistent dans le raisin.

Le tableau suivant renferme la liste à peu près complète des produits minéraux et organiques dont la présence dans le vin a été signalée jusqu'à présent.

Produits minéraux.

EAU.

Acides :	*Bases :*
Phosphorique.	Potasse.
Sulfurique.	Soude.
Chlorhydrique.	Chaux.
Carbonique.	Magnésie.
Silicique.	Oxyde de fer.
	Alumine.

Produits organiques.

Alcools :	*Acides :*	*Ethers :*
Ethylique.	Acétique.	Ethylacétique.
Propylique.	Propionique.	Ethylpropionique.
Butylique.	Butyrique.	Ethylbutyrique.
Amylique.	Œnanthique.	Ethylœnantique.
Caproïque.	Tartrique.	Ethyltartrique acide.
Œnanthylique.	Malique.	Ethylsuccinique acide.
Glycérine.	Succinique.	Traces de corps gras.
Mannite.		
Glycose.		

Le vin renferme en outre des matières colorantes très diverses, les unes non azotées, d'autres azotées, un tannin d'une nature spéciale, des gommes et des principes albuminoïdes.

Sa réaction est toujours acide.

(*A suivre.*)

CLINIQUE MÉDICALE

De l'ictère grave.

(Suite.)

« Dans la majorité des cas le début est insidieux. Un sujet sain, jusque-là bien portant, sans cause connue ou après une fatigue, après une émotion morale vive, est pris au milieu d'une excellente santé d'accidents qui ressemblent aux prodromes de la fièvre typhoïde, mais avec cette particularité que l'affaissement et les troubles gastro-intestinaux assez marqués s'accompagnent d'une douleur épigastrique et d'une tension pénible dans l'hypochondre. Ces symptômes durent plus ou moins longtemps et laissent croire à l'existence d'une fièvre continue jusqu'au moment où l'apparition de l'ictère et la marche des accidents rapidement aggravés font reconnaître l'ictère grave. D'autres fois, au contraire, l'invasion est beaucoup plus brusque, semblable à celle de la variole avec frisson, vomissements, rachialgie, courbature générale, bientôt après l'ictère se montre, la maladie est arrivée à la période d'etat; comme dans le cas précédent ces phénomènes nerveux arrivent progressivement, ils justifient, réunis à la coloration jaune de la peau, le titre d'ictère typhoïde donné à l'ensemble clinique. Cependant, tandis que la céphalalgie et l'insomnie déjà si pénibles pour le malade se prononcent encore davantage, tandis que la stupeur s'accentue, que les hémorragies surviennent, que le délire peut se montrer et, réuni à une agitation extrême, donner à la maladie la forme ataxique au lieu de la forme adynamique qui est la plus commune, on remarque, non sans quelque surprise, que le pouls et la température, loin d'avoir cette marche régulière ascendante pathognomonique de la fièvre typhoïde, ont une marche le plus souvent irrégulière et qui déconcerte. Tantôt, après une exacerbation fébrile soutenue quelques jours, la température tombe au voisinage et au-dessous de la normale; d'autres fois, au contraire, sa marche est inverse; plus souvent encore elle paraît absolument capricieuse. A ce moment on peut voir les urines devenir rares et même se supprimer presque entièrement; les hémorrhagies, si elles n'ont déjà paru dès le début, peuvent se faire jour par diverses voies en même temps; des pétéchies, des ecchymoses marbrent la peau devenue jaune et impriment un facies caractéristique au malheureux patient qui ne tarde pas à mourir dans un coma profond parfois précédé de convulsions. » (Mossé.)

Cette terminaison fatale est loin d'être constante. Souvent d'un jour à l'autre l'amélioration se manifeste. L'ictère a peu changé, mais c'est la stupeur, ce sont les phénomènes nerveux qui ont considérablement diminué d'intensité. Il y a eu une véritable crise; et c'est à la suite d'une diaphorèse abondante, d'une polyurie d'autant plus remarquable que la veille encore les urines étaient rares ou presque nulles, ou d'une diarrhée profuse qu'est survenue cette amélioration inattendue. Une autre cause de surprise est de voir le foie, dans les cas où ses dimensions ayant diminué au début de la maladie avaient fait porter le diagnostic anatomique atrophie jaune aiguë, reprendre rapidement ses dimensions en même temps que survient l'amélioration générale. Cette dernière est ordinairement brusque, mais la convalescence est lente. La guérison est définitive, et elle est loin d'être aussi rare que l'ont dit certains auteurs. Plusieurs cas décrits sous le nom d'ictère pseudo-grave, parce qu'ils s'étaient terminés par guérison, sont de véritables ictères typhoïdes guéris. « L'ictère typhoïde qui arrive à la guérison est de même nature que l'ictère typhoïde entraînant une issue fatale. » (Mossé.)

Sans revenir sur les symptômes connus, l'ictère, les hémorrhagies, les troubles nerveux, il nous faut insister sur quelques points étudiés surtout dans ces dernières années. Des éruptions cutanées de diverses formes peuvent survenir dans le cours de l'ictère grave, tantôt c'est une roséole, tantôt une éruption miliaire, etc; mais ce sont les modifications du pouls et de la température et celles de l'urine qui sont surtout fort importantes à connaître tant au point de vue du diagnostic qu'à celui du pronostic de cette affection.

Le pouls, qui dans l'ictère en général est ralenti, est ici fréquent, fait qui doit toujours fixer l'attention. D'après Ozanam, le pouls est d'abord fréquent, puis il devient lent, irrégulier, descend au-dessous ou demeure au voisinage de la normale, mais surtout s'accélère spontanément ou sous l'influence de la moindre excitation (au point de passer d'un extrême à l'autre, 60 à 120); enfin il devient régulier et très rapide vers la fin. Ces résultats semblent confirmés par les observations ultérieures.

La température ne présente pas de type bien défini. C'est ainsi qu'elle s'élève, dans un cas, au moment de la période agonique et que dans l'autre elle s'abaisse (type tombant). Pour Frerichs, en général la température varie peu; il existe toutefois deux périodes où on constate transitoirement une élévation de la température normale; pendant la période prodromique fébrile et à la période de grande excitation du système nerveux.

D'après l'examen des trois tracés qu'il donne dans sa thèse, M. Mossé pense qu'on pourrait admettre trois périodes pour la température comme pour le pouls; leur marche est à peu près parallèle; cet auteur insiste sur le danger prochain dans deux cas : « 1° quand les deux tracés vont à la rencontre l'un de l'autre (chute de la température, ascension du pouls); 2° quand la courbe thermographique s'éloigne brusquement de celle du pouls par une ascension régulière.

Il est difficile de dire quels sont les caractères des urines au début, car on n'observe guère les malades à ce moment. Ce n'est donc qu'à partir de la période d'état que cette étude a été faite.

Dès que l'ictère apparaît, on peut constater le plus souvent la présence du pigment biliaire dans les urines; la coloration et la réaction chimique démontrent que l'on a affaire à un ictère biliphéique. Toutefois il n'en est pas toujours ainsi, et dans certains cas les urines offrent la réaction de l'hémaphéisme, dû comme on le sait à une excessive déglobulisation du sang.

Il est donc permis de conclure que les phénomènes toxiques observés ne sont pas toujours le résultat de la pénétration de la bile dans les tissus comme l'avaient admis les premiers observateurs. Enfin l'hémaphéisme se rencontrant dans la plupart des maladies générales où il y a une dyscrasie sanguine, comme la pneumonie, la pyohémie, etc., c'est un rapprochement de plus entre l'ictère typhoïde et les maladies *totius substantiæ*. (Mossé.)

La quantité d'urine éliminée dans les vingt-quatre heures reste quelquefois normale, mais en général elle diminue et descend à 800, 400, 250 grammes par jour; quelquefois même elle se supprime complètement; c'est dans ces cas où on constate alors une diminution de la quantité d'urée à la présence de l'albumine. Si dans les premiers jours il peut exister une augmentation de la quantité d'urée éliminée dans les vingt-quatre heures, en raison d'un certain degré de congestion du foie (Brouardel), la diminution de l'urée marque la deuxième période, celle où le foie fonctionne mal. Cette diminution peut descendre jusqu'aux chiffres extrêmes 0,50 (Bouchard) et même 0,20 (Quinquaud) par jour. Quant à l'influence qu'exercerait le défaut d'alimentation du malade sur la diminution de la quantité d'urée éliminée, elle ne suffirait point seule à l'expliquer; l'altération du foie, qui (sans être le seul) est le principal foyer de formation de l'urée, joue évidemment dans ce phénomène un rôle fort important. Les phosphates, sulfates, chlorures paraissent diminués (Murchison, Frerichs, Quinquaud); par contre on trouve dans l'urine de la leucine, de la tyrosine, de la xanthine, de l'hypoxanthine, souvent enfin de l'albumine. L'examen des urines au microscope permettra d'y reconnaître quelquefois l'existence de cylindres.

(*A suivre.*)

OPHTHALMOLOGIE

Thérapeutique usuelle des ophthalmies externes,

par le Dr Fieuzal (Suite et fin).

Il n'est pas possible, quand on s'occupe spécialement des maladies des yeux, de révoquer en doute que les déformations des cartilages tarses, les entropions avec trichiasis et opacités de la cornée, ne soient, dans l'immense majorité des cas, le triste résultat des cautérisations violentes faites entre les paupières; si donc une chose est urgente, c'est assurément de renoncer à une pratique qu'on peut à juste titre qualifier de barbare; il est permis d'affirmer que le jour où on aura renoncé à l'emploi de ces cautérisations, on diminuera dans une proportion très notable le nombre des aveugles. La cécité par ophthalmie purulente entre, en effet, dans la statistique que j'ai dressée sur les causes de la cécité dont sont atteints les pensionnaires de l'hospice des Quinze-Vingts, pour le chiffre de 32 0/0, et cet chiffre est sensiblement d'accord avec les statistiques plus générales; de telle sorte que cette maladie dont une thérapeutique bien entendue peut dans l'immense majorité des cas amener la guérison et qui ne devrait que, dans des cas tout à fait exceptionnels, avoir une terminaison fatale se trouve contribuer à elle seule pour un tiers dans les causes de cécité.

Je n'hésite pas à déclarer, bien que cette opinion doive heurter le sentiment général, que tel qu'il est employé, le nitrate d'argent fait plus de mal à lui tout seul que les ophthalmies qu'il est destiné à combattre; aussi faut-il un certain courage puisé, du reste, dans une observation scrupuleuse des faits, pour venir ainsi battre en brèche un traitement qui passe pour héroïque et qui l'est en effet lorsqu'il est judicieusement appliqué.

Il n'est pas de médicament dont on puisse dire plus justement ce qu'on a dit du dilemme ,à savoir que c'est une arme à doubl tranchant, avec cette différence toutefois que cette arme ne blesse pas celui qui en fait usage, mais celui qui la reçoit. Nous n'allons pas toutefois jusqu'à désirer que les médecins en fassen l'expérience sur eux-mêmes et le but que nous poursuivons, c'est-à-dire l'adoption pour tous les praticiens d'une thérapeutique rationnelle incapable de nuire, ne doit pas nous faire perdre de vue que ceux-ci sont non seulement excusables en suivant les errements indiqués, mais je dirai plus, ils sont couverts par la pratique non seulement des meilleurs médecins, mais même par celle de certains oculistes qui, sans le moindre souci des progrès récents qui ont été réalisés dans la pratique oculaire, s'attardent encore dans l'emploi d'une polypharmacie qu'on croirait contemporaine de l'époque Galénique.

Est-il rien, je vous le demande, qui soit plus capable d'engendrer le sceptisme que la pratique qui consiste à inscrire sur une ordonnance toute la serie des médicaments réputés actifs dans les ophthalmies les plus diverses. On dirait en vérité que les oculistes auquels nous faisons allusion prennent à tâche de justifier l'aphorisme d'après lequel l'efficacité des remèdes contre une maladie est en raison inverse du nombre même de ces remèdes. Une pareille manière de faire tire sa principale gravité de la bénignité relative des maladies auxquelles ces traitements s'adressent, attendu qu'il n'est pas exagéré d'affirmer que celles-ci sont pour la plupart des plus facilement curables à la condition qu'on n'en exaspère pas l'évolution par un traitement douloureux et rationnellement injustifiable. Je suis convaincu qu'on arrive par ces moyens à rendre incurable ou à ne guérir qu'avec des cicatrices indélébiles une foule d'ophthalmies qui, abandonnées à elles-mêmes, eussent duré moins longtemps et donné lieu très probablement à moins de désordres consécutifs. Le processus pathologique dans ces sortes d'ophthalmies, se réduit en somme à deux termes qui dominent la situation; d'une part perte de substance par suite de *mortification* et élimination plus ou moins abondante des cellules épithéliales et quelquefois même du tissu propre qu'elles sont destinées à protéger, et d'autre part *réparation* de ces mêmes tissus. Or, je vous le demande, quel est le moyen le plus approprié à remplir ces indications ? Est-ce une médication à outrance qui met le feu au parties déjà irritées et propage le mal en l'aggravant, ou n'est-ce pas plutôt une médication calmante et principalement antiseptique de nature à réduire la tendance à la suppuration et en second lieu réparatrice, c'est-à-dire capable d'activer la prolifération cellulaire destinée à combler les pertes de substance?

Poser la question à des médecins qui n'ont pas de parti pris, c'est évidemment la résoudre; aussi avons-nous la ferme confiance que cette communication ne sera pas perdue pour vos nombreux malades qui ne tarderont pas à faire leur profit des conseils que nous donnons en toute sincérité et qui peuvent se résumer ainsi :

1° Emploi de l'eau phéniquée dans toutes les hyperémies conjonctivales, les conjonctivites catarrhales, purulentes, granuleuses, folliculaires.

2° Eau phéniquée et ésérine dans les conjonctivites pustuleuses, vésiculeuses, ulcéreuses, et les abcès de la cornée.

3r Eau phéniquée et atropine lorsqu'il y a en même temps iritis.

4° Enfin la glace dans certains cas particuliers, mais excep-

tionnels, et le plus habituellement au contraire l'eau chaude, tels sont dans leur ensemble les moyens locaux que nous voudrions voir adopter par tous les médecins, en attendant un traitement qui serait institué par un spécialiste dans les cas où la maladie tendrait à prendre, malgré ce traitement, un caractère de gravité nécessitant la mise en œuvre de tels ou tels autres moyens qu'il jugerait utiles, avant que la maladie se fût déjà terminée par une perforation.

Il est un point encore sur lequel je désire porter votre attention, c'est relativement à la durée probable de la maladie pour laquelle on vous consulte : si c'est une conjonctivite catarrhale, purulente simple, ou pustuleuse, vous pouvez fixer assez exactement une limite qui varie de huit jours à six semaines, encore cette dernière trompe-t-elle assez souvent pour qu'on ne puisse pas toujours et sans courir le risque de s'abuser lui assigner un terme précis ; souvent, en effet, il arrive que celles-ci sont sous la dépendance d'une diathèse herpétique et nécessitent un traitement général qui seul est de nature à mettre fin aux récidives.

Pour ce qui concerne la conjonctivite granuleuse, il serait fort imprudent de rien assurer, en dehors d'un minimum qui varie entre deux et trois mois ; et quant aux abcès et ulcères de la cornée, c'est à peu près la même chose. Il faut avoir bien soin de le déclarer aux parents, afin d'éviter qu'après avoir compté sur une durée de deux ou trois semaines, ils ne se découragent et exposent le malade par des changements de médication à des complications qu'on peut éviter, si on ne cherche pas à aller plus vite que ne le comporte l'évolution histologique de la maladie.

Pour ma part je n'hésite pas, quand on me le demande, à faire connaître la durée probable de ces maladies, et j'aime mieux m'exposer à ne plus revoir les malades que de les garder en les abusant et en leur faisant une concession que je trouve absolument blâmable.

On ne saurait trop réagir contre l'idée funeste qu'on peut, par un traitement abortif, juguler les maladies auxquelles je fais allusion en ce moment, et il y a tel ulcère de la cornée, gros comme une toute petite tête d'épingle, qui durera deux mois à l'état d'abcès, et quatre et six mois et quelquefois plus à l'état d'ulcère. Pourquoi ? Parce que ces lésions sont le résultat de troubles trophiques dans la production desquels le système nerveux central joue le principal rôle (1), et qu'il est démontré surabondamment que la durée n'en est jamais abrégée par un traitement violent, prétendu abortif ou substitutif. Il est pour moi incontestable que la chaleur vascularise les parties bien mieux encore que les cautérisations, et du moins avec elle n'a-t-on pas à craindre la formation de dépôts métalliques. Combien ai-je vu d'ulcères de la cornée durer plus d'une année et cependant finir par se combler de façon à ne plus laisser de traces sous l'influence de l'emploi méthodique des fomentations chaudes. Quand on connaît la lenteur naturelle de toute réparation, et qu'en outre on se rend compte des obstacles sans nombre qu'elle rencontre, les questions de durée deviennent secondaires et doivent être subordonnées au but qu'on se préoccupe d'atteindre, savoir : tarir la sécrétion purulente dans les ophthalmies à sécrétion, et favoriser la cicatrisation par la formation d'un tissu hyalin dans les diverses formes de kératites. Il ne fait pas doute pour moi que ce double but ne soit mieux réalisé par l'emploi des moyens que j'indique, que par ceux dont je critique l'usage, et qui malheureusement a pour lui le patronage de l'universalité des praticiens.

(1) La section localisée du nerf de la cinquième paire dans son trajet intra-crânien fait avec toute l'habileté connue de M. le Dr Laborde, chef des travaux physiologiques à la Faculté, nous a permis de voir un grand nombre de lapins chez lesquels par cette section il créait de véritables petits abcès cornéens ponctués, en tous points analogues à ceux que nous obaervons journellement chez les enfants.

Maintenant que j'ai fait la critique des moyens habituellement mis en œuvre, il me reste à prouver ce que j'ai avancé, à savoir l'action à la fois puissante et inoffensive des moyens que je vous propose, ce sera la partie clinique de ma communication, et j'appelle votre attention sur les observations qu'elle renferme et dont j'ai dû forcément resteindre le nombre. Du reste, pour ne pas donner des observations qui puissent paraître recueillies pour la circonstance, j'ai fait relever sur les registres de ma clinique, parmi les malades inscrits pendant une période mensuelle, tous ceux qui se sont présentés pendant le mois de mars qui vient de s'écouler, pour y être soignés d'ophthalmies catarrhales, purulentes, ou d'abcès de la cornée. J'ai pensé que cette manière de procéder serait plus correcte et tout exempte du reproche de ne prendre pour les produire devant vous que les cas favorables à la thèse que je soutiens.

Je renvoie d'une manière générale, pour ce qui concerne le traitement par l'ésérine, des abcès et ulcères de la cornée, aux observations qui ont déjà été publiées dans la dissertation inaugurale de M. le Dr Gélis (thèse de Paris 1879), ancien élève de la clinique, qui a pris pour sujet de sa thèse le traitement des abcès de la cornée par l'ésérine. Pour ces sortes d'affections, ainsi du reste que pour les ophthalmies granuleuses, j'ai été obligé de prendre des malades inscrits depuis plus longtemps à la clinique, la durée de l'affection étant beaucoup plus longue que pour les ophthalmies principalement visées dans ce mémoire.

Il n'est pas sans intérêt de faire remarquer en terminant, parce que la raison est péremptoire, que les malades atteints d'affections de la conjonctive pour la guérison desquelles nous appliquions constamment autrefois le traitement classique (cautérisation des paupières retournées avec le pinceau chargé de la solution de nitrate d'argent à 1/60, ou celle de sous-acétate de plomb et eau distillée parties égales, immédiatement neutralisées), et qui venaient habituellement au dispensaire, au nombre de cinquante environ tous les deux jours, ont vu depuis l'application de notre nouvelle méthode leur nombre se réduire à un chiffre insignifiant, six à huit tout au plus, malgré le nombre tous les jours croissant des malades atteints d'affections identiques. Cela prouve que le plus grand nombre des malades peuvent de cette façon se soigner chez eux. Ils viennent beaucoup moins souvent à la clinique, et nous devons déclarer qu'ils guérissent beaucoup plus vite que lorsque nous les pansions avec le pinceau.

Il y a environ deux ans que nous avons mis en pratique la nouvelle méthode. L'épreuve nous paraît aujourd'hui assez décisive pour que nous n'hésitions pas à la proposer à nos confrères. Nous ajoutons que notre plus grande satisfaction serait de la voir adoptée et propagée par les médecins des bureaux de bienfaisance, qui plus que tous les autres ont de fréquentes occasions de donner leurs soins à des malades atteints d'ophthalmies.

SOCIÉTÉS SAVANTES

ACADÉMIE DE MÉDECINE

Séance du 8 juin 1880. — Présidence de M. H. Roger.

M. **J. Guérin** revient sur le « tant pis pour vous » de M. **Pasteur**, il trouve que ces paroles renferment à la fois une provocation et un défi. M. **J. Guérin** les accepte, pour toutes les communications faites par M. **Pasteur** depuis son entrée à l'Académie. Non seulement M. **J. Guérin** veut défendre ses idées, mais il veut défendre la science contre la théorie des germes.

M. **Pasteur**, à propos de la lecture du procès-verbal, fait observer qu'il n'a pas étendu la théorie des germes au delà des limites d'un

induction légitimement tirée de ses expériences. M. **Pasteur** pensait que M. **J. Guérin**, en demandant la parole, avait en vue d'expliquer pourquoi la communication de la dernière séance ne l'avait pas convaincu. Ce que M. **J. Guérin**, vient de dire à propos de la lecture du procès verbal paraît à M. **Pasteur** n'avoir pas de but. Il désirerait que M. **J. Guérin** commencât à formuler les observations critiques qu'il croit présenter sur la théorie des germes, par la dernière communication sur le choléra des poules. On passerait ensuite à d'autres sujets. M. **J. Guérin** répond qu'il se tiendra en temps et lieu à la disposition de l'Académie et de M. Pasteur, mais il n'entend pas ainsi laisser circonscrire le champ de la discussion st il prétend rester complètement libre dans la disposition de son argumentation.

Propagation à distance des affections et des phénomènes nerveux, par M. J. Rambosson. — M. **Rambosson** lit un mémoire à l'Académie de médecine, sur *la propagation à distance des affections et des phénomènes nerveux*, tels que le bâillement, les affections épileptiformes, les tics nerveux divers, la terreur panique, certaines folies, etc., etc.

Il explique cette propagation à distance. en faisant remarquer que le mouvement cérébral ou psychique qui donne naissance à l'affection ou au phénomène, va se reproduire dans le cerveau des spectateurs, par l'intermédiaire des ondes sonores et des ondes lumineuses. Il suit ce mouvement dans toutes ses allures et dans toutes ses transformations, pour démontrer qu'il ne se dénature pas, et qu'il doit produire les mêmes effets ou des effets analogues, dès qu'il arrive dans un même milieu, ou dans des milieux analogues.

Une enquête des plus complètes lui a démontré que cette propagation peut se faire par la vue et par l'ouïe agissant simultanément; ou par la vue seulement, et par l'ouïe seulement; c'est-à-dire par l'intermédiaire des ondes sonores et des ondes lumineuses agissant simultanément ou séparément.

Il cite des faits qui font voir l'influence de la répétition sur la propagation des affections et des phénomènes qui nous occupent; ils font voir également combien la simulation de ces affections et de ces phénomènes augmentent les prédispositions à leurs égard.

D'un autre côté, en partant du mouvement cérébral comme expression directe des facultés instinctives et intellectuelles, en un mot, comme expression de l'état psychique, et se basant sur la propagation à distance dont nous venons de parler, il arrive à la solution d'importants problèmes, tels que la compréhension spontanée du langage naturel, la différence essentielle qu'il y a entre ce langage et le langage conventionnel, etc. Mais il fait une application toute spéciale à la musique : il fait voir quelle doit être son influence sur le physique et sur le moral, sur le système nerveux en général; influence qu'il avait déjà établie par l'étendue directe des faits, dans une communication à l'*Académie de médecine*, du 31 octobre 1876. Il arrive ainsi au même résultat par deux voies différentes qui se confirment l'une l'autre.

M. **Rambosson** fait remarquer que le mouvement, qui préside à la propagation à distance des affections et des phénomènes nerveux, semblerait de prime à bord devoir produire un résultat fatal, mais il est facile de voir que la liberté morale de l'homme est ici en pleine évidence; car l'homme par une volonté énergique peut résister complètement, ou plus ou moins, suivant les circonstances, à l'impulsion que ce mouvement imprime à ses organes. C'est ce qui fait que les procédés d'intimidation sont quelquefois excellents comme préventifs, dans les épidémies de ce genre d'affections et de phénomènes.

Appareils contre la surdité, inventés et construits par MM. Paul et Emile **Franck-Valéry**. — 1° Le plus anciens des appareils inventés par MM. Franck-Valéry est un petit tube en argent surmonté d'un pavillon sphérique à double chambre, auquel vient s'adapter une embouchure parabolique à col rétréci. Il s'applique indifféremment à chaque oreille et permet par sa forme géométrique de recueillir quelques rayons sonores.

2° Le dilatateur progressif est un perfectionnement de l'appareil que nous venons de décrire. Ce n'est autre chose qu'un spéculum auris imperceptible.

Il se compose d'un tube à deux branches que l'on introduit dans le conduit auditif et que l'on écarte et referme à volonté au moyen d'une petite vis dont le boulon seul apparaît au dehors, le reste de l'instrument se trouvant dissimulé dans le corps d'un petit pavillon qui surmonte le tube. Cet instrument présente surtout l'avantage de permettre une dilatation progressive du conduit auditif dans les cas d'otite herpétique et d'atrésie des parties molles.

Les conques acoustiques plus volumineuses que les instruments que nous venons de décrire, sont cependant bien plus petites encore que tous les cornets connus jusqu'à ce jour. Elles sont destinées à remplacer les oreilles artificielles. Le Dr Bonafont, membre correspondant de l'Académie de médecine, après les avoir expérimentées n'hésite pas à déclarer qu'elles multiplent trois fois le son. Ces conques de formes hémisphériques sont surmontées d'un appareil réflecteur très favorable à la condensation des ondes sonores. Le pavillon est disposé d'une façon telle qu'il s'ouvre au dehors par une embouchure à col retréci qui donne par ce fait une puissance plus considérable à l'instrument. Il est nécessaire de construire des conques spéciales pour chaque malade. Aussi il importe de prendre au préalable l'empreinte de l'oreille. Il y a une conque pour chaque oreille et elle ne peut pas être appliquée indifféremment du côté droit ou du côté gauche.

VARIÉTÉS

Un rapport médico-légal..... dans vingt ans.

(Suite et fin).

L'état mental a été ensuite l'objet de notre examen. L'inculpé paraît avoir pleinement conscience de son crime mais il ne parait pas en mesurer toute l'horreur, ce qui est l'indice manifeste d'un défaut de jugement. En bonne justice, si une peine doit être ici appliquée, elle doit être proportionnée à cette faiblesse. De plus Anankais ayant été dans son enfance l'objet de corrections rigoureuses, — on voit par là combien les châtiments sont inutiles, — il lui en est resté une sorte de défiance générale bien voisine de cet état si commun que nous appelons délire de persécution et grâce auquel il se commet un grand nombre de prétendus crimes qui ne sont que des impulsions maladives. Quand l'inculpé s'est trouvé en face du cadavre de sa victime, il s'est écrié : « Je t'adjure petite, de dire la vérité! » Qui sait si cette parole sortie du cœur, écho d'une sorte d'innocence morale, ne répondait pas à de fausses idées de persécution, d'injures, de violence même que la victime aurait manifestées vis-à-vis d'Anankais. Il est difficile de se prononcer nettement sur cette hypothèse, mais le doute doit bénéficier à l'accusé.

On a aussi remarqué que cet état de cynisme apparent, cette insuffisance, ces rires suivis de larmes dénotaient une âme hors de son assiette.

Un criminel naturel et sain doit être pénétré de remords et plus il en montre, plus évidemment il est coupable; le malheureux Anankais, au contraire, n'a pas l'air de douter que lois divines et humaines ont été odieusement outragées. Il n'a pas la conscience nette de ses actions et il paraît croire que l'épouvantable forfait qu'il a accompli n'est pas en dehors des règles qui doivent présider aux relations sociales. Qui sait même si ce viol est unique dans l'existence de cet aliéné? Qui sait si sous l'influence des états et conditions que nous avons décrits il n'a pas tenté tout au moins de faire des victimes du même genre?

Interrogé par nous, le malade s'est mis à rire et nous a dit qu'il ne se souvenait de rien. Puis, il s'est livré à d'effroyables contorsions qui pourraient bien être simulées, nous en convenons, mais dont la simulation même est extraordinaire. Sans doute, notre intéressant inculpé aura lu quelque part le Code pénal et l'art. 64 ne lui aura pas échappé; mais s'il eût été sain d'esprit, il se serait évité tous ces embarras et n'eût point commis de crime du tout. La simulation de la folie est donc, il faut le reconnaître, un acte de folie et l'on a vu des aliénés parfaitement authentiques qui avaient fait profession d'alcooliques afin de se réserver un cas d'excuse légal pour un crime prémédité.

En conséquence, le médecin expert soussigné a l'honneur de déposer les conclusions suivantes :

1° L'accusé est un héréditaire paléolithique par atavisme et collatéralité ;

2° La conformation de son crâne et, sans doute, celle du cerveau ne sont point normales ;

3° Son jugement est faible et il est atteint de délire de persécution ;

4° Il ne jouit pas de son libre arbitre, et chacun sait que le libre arbitre étant la faculté de pouvoir faire telle ou telle chose, il n'a pas pu ne pas violer et assassiner la jeune X... puisqu'il l'a violée et assassinée et que ce qui est ne pouvait ne pas être ;

5° L'accusé rentre donc dans la catégorie de ceux que la loi n'a pas eu en vue dans l'art. 64, mais que la science y a fait rentrer bon gré mal gré avec l'aide du jury sentimentaliste et humanitaire ;

6° Il doit donc être exonéré de toute responsabilité ou tout au moins on doit proportionner, à l'aide du phrénomètre, sa responsabilité à son état mental si défectueux.

7° En tous cas, soit dès aujourd'hui, soit à l'issue de sa peine, il convient de réparer les torts qu'a eus la société envers ce malheureux, victime d'une organisation défectueuse que l'éducation n'a pas suffisamment corrigée, et l'on pourrait l'interner soit dans un des grands lycées de l'Etat pour y recevoir une éducation physiologique complète, soit dans une maison particulière soumise aux prescriptions salutaires de l'article 7, et où il serait entouré des soins que nécessite son état. Grâce à ces précautions et à un bon mariage au sein d'une famille connue par son honorabilité et par l'austère aménité de ses mœurs, il est probable que l'on pourra atténuer dans une certaine mesure les fâcheux effets sociaux de l'atavisme préhistorique.

En foi de quoi j'ai déposé le présent rapport entre les mains de M. le juge d'instruction le 25 avril 1879.

On sait que malgré ces conclusions véritablement lumineuses et ce rapport magistral où toutes les lumières de la science mentale se trouvent concentrées, mais où l'on regrette l'absence de quelques arguments décisifs relatifs à la monomanie érotique, il a été passé outre aux débats et que l'inculpé a été condamné à être détenu dans une maison de santé jusqu'à sa majorité. Une souscription a été organisée parmi les jurés pour payer les frais de cette pension et elle a produit en quelques minutes la somme de 324.854 fr. 05. On sait que M. E. de Girardin figurait parmi les jurés.

La plaidoirie de l'avocat Me X... a été très émouvante et elle eût suffi à enlever le jury si le rapport du Dr Z... ne l'avait dès l'abord convaincu qu'Anankais était un malade. Félicitons ces deux hommes éminents d'avoir une fois de plus évité à la société un de ces crimes judiciaires qui malheureusement encombrent ses *Annales* : Lemaire, Prévost et tant d'autres, sans parler de Lesurques. La République ne possédait pas alors un de ces vigoureux présidents qui savent d'une main ferme arracher à l'échafaud les victimes de nos antiques préjugés.

C'est surtout lorsqu'il a parlé de Moyaux, de Billoir et de Mlle M. Bière que Me X... s'est montré éloquent.

« Vous avez vu, Messieurs les Jurés, que votre Justice plane au-dessus des faits eux-mêmes, s'est-il écrié, et dans l'affaire Bière quelque avéré et prémédité que fût le crime, vous avez déclaré dans votre souveraine justice que l'inculpé n'était pas coupable. Vous vous êtes crus avec raison investis d'une mission supérieure qui consiste non à constater purement et simplement les faits mais à en apprécier l'essence. Et quand on songe qu'il y a des hommes qui prétendent que vous usurpez des attributions que la loi ne vous a réellement pas données et que vous êtes simplement le reflet des passions du moment et des articles de journaux! Non! Vous êtes la souveraine Justice! Vous avez accordé à Moyaux des circonstances atténuantes : il avait jeté sa fille dans un puits; c'était sa propre fille. Vous m'accorderez donc l'acquittement pur et simple.

Singer, l'éminent médecin légiste, vous a montré à quelles puissantes et infernales sollicitudes cet être faible, débile, presque inconscient, persécuté, a obéi. C'est à croire que le diable lui-même s'en est mêlé.

Vous ne voudrez pas charger votre conscience d'un verdict dont le souvenir seul viendrait troubler le paisible sommeil de vos nuits innocentes, comme au fond l'accusé lui-même. Prenez garde aux erreurs judiciaires! Ne faites pas entrer l'échafaud dans le traitement des maladies. Rendez cet homme à la société et à sa famille éplorée. Guérissez-le, réformez-le, il deviendra un citoyen utile. C'est la victime elle-même qui, par ma voix, vous demande justice pour cet insensé que les passions ont momentanément perverti. »

Ce discours précieusement recueilli par la sténographie sera tiré à cent mille exemplaires et distribué gratuitement par les soins de la société pour l'abolition de *l'assassinat juridique*, terme tout à fait caractéristique pour désigner la peine de mort.

Les médecins des bureaux de bienfaisance et M. Desprès.

La lettre suivante a été adressée à M. le Dr F. Bremond, rédacteur en chef de l'*Hygiène pour tous*.

Monsieur le Rédacteur,

« Je lis dans votre estimable journal que vous poursuivez un but, celui de faire *accorder à tout médecin le droit d'envoyer un malade à l'hôpital*.

« Cette réclamation ferait supposer que les médecins des hôpitaux et les internes ne reçoivent pas les malades qui ont besoin de l'hôpital.

« Or, le service des consultations des hôpitaux, si gêné qu'il soit par le manque de lits en hiver, n'a jamais laissé de grands malades sans secours, et *si les medecins du bureau de bienfaisance faisaient mieux leur service* et traitaient à domicile, avec plus de soin, un certain nombre de maladies un peu sérieuses, nous n'aurions pas à recevoir tant de malades qui viennent chercher près de nous les soins de tous les jours, leur manquant chez eux.

« Jamais un grand malade, avec ou sans recommandation, n'est resté à la porte d'un hôpital, à ma connaissance.

« Agréez, etc.

« A. Desprès. »

Cette lettre a provoqué la réponse suivante:

Paris, le 17 mai 1880.

A M. le Dr Felix Bremond,
Rédacteur en chef de *l'Hygiène pour tous*.

« Cher et très honoré confrère,

« Nous ne pouvions, en notre double qualité de médecins des Bureaux de bienfaisance et de représentants de leur Société, laisser passer inaperçues les inqualifiables assertions de M. le docteur Desprès dirigées contre nos collègues.

« Notre honorable président, M. le Dr Commenge, s'est fait un devoir d'y répondre. Voici sa lettre. Je vous prié de vouloir bien l'insérer dans votre plus prochain numéro.

« Agréez, etc.

« *Le Secrétaire général*,
« Dr Passant. »

Deuxième lettre:

Société médicale des bureaux de bienfaisance de Paris.
Autorisée par le Ministre de la Police de 31 décembre 1852.

Paris, le 17 mai 1880.

« Monsieur le Rédacteur,

« On me communique le numéro de de votre journal portant

la date du 15 mai, qui contient une attaque de M. le docteur Després contre les médecins de bureaux de bienfaisance.

« Bien que l'opinion fantaisiste de M. Després ne puisse pas atteindre très vivement le corps médical des Bureaux de bienfaisance, son attaque me donne le droit, comme un des médecins visés et comme président de la Société médicale des Bureaux de bienfaisance, de répondre un mot à une lettre que rien ne peut expliquer.

« M. le docteur Després se permet, avec une désinvolture sans égale, de juger ses confrères des Bureaux de bienfaisance. De quel droit?

« Que penserait-il d'un médecin des Bureaux de bienfaisance qui affirmerait, sans preuves à l'appui, que le chirurgien de l'hôpital Cochin fait très mal son service et qu'il continue, sous ce rapport, les errements précédemment adoptés à l'hôpital de Lourcine?

« Si une pareille assertion lui paraissait hasardée, quelle opinion veut-il qu'aient, de ces procédés, les hommes honorables qu'il attaque?

« Bien qu'il n'entre pas dans ma pensée de faire valoir les services rendus par mes collègues des Bureaux de bienfaisance, je tiens à vous communiquer un passage d'une lettre que le très regretté M. Michel Moring m'écrivait le 10 avril, quelques jours avant sa mort; s'excusant de ne pouvoir assister à notre banquet, il me disait:

« J'aurais été heureux de me trouver au milieu d'hommes dis-
« tingués par le savoir, dont, plus que personne, je suis à même
« d'apprécier le *constant dévouement* et dont je connais et partage
« les idées de progrès et les aspirations généreuses. »

« Entre l'opinion éclairée de l'ancien directeur général de l'assistance publique et les assertions de M. le docteur Després, je sais de quel côté se trouveront les hommes sérieux.

Veuillez agréer, etc.,

Dr O. Commenge,

« *Président de la Société médicale des bureaux de bienfaisance.* »

Voici une nouvelle lettre du Dr Després:

« Monsieur le Rédacteur en chef de l'*Hygiène pour tous*,

« Paris, 23 mai 1878.

« Monsieur le Rédacteur,

« Vous avez eu l'amabilité de m'envoyer le numéro de votre journal où les docteurs Passant et Commenge, médecins du Bureau de Bienfaisance, ont écrit deux lettres, avec des *en tête* que je ne connaissais pas encore, qui avaient pour but, disaient ces honorables confrères, de réfuter mes assertions.

« Il y a des choses qui ne se discutent pas. Ce n'est un secret pour personne que le service du Bureau de Bienfaisance est mal fait. Les pauvres s'y trompent si peu que lorsqu'ils ont quelque chose d'un peu grave, ils se hâtent de venir à nos consultations ou d'entrer dans nos salles où ils trouvent des soins de tous les jours et des médecins ou chirurgiens qui ont fait leurs preuves dans des concours difficiles, que n'ont pas abordé même de loin MM. Passant et Commenge.

« Je saisis cette occasion pour dire tout haut que quelques médecins du Bureau de Bienfaisance (j'excepte les 10 anciens internes des hôpitaux qui sont au nombre de 182 médecins des Bureaux de Bienfaisance), auraient la prétention d'être mis sur un pied d'égalité avec les médecins et chirurgiens des hôpitaux, la prétention de faire recevoir d'urgence dans les hôpitaux les malades dont ils veulent se débarrasser, et enfin de faire des remplacements dans les hôpitaux. C'est même là le but caché de l'association des médecins du Bureau de Bienfaisance, ou du moins de quelques hommes remuants qui y font quelque bruit.

« Et bien non, cela ne peut pas être. Que des députés ou des conseillers municipaux amis de MM. Passant et Commenge leur fassent donner la croix de commandeur de la Légion d'honneur soit, cela ne fera de tort à personne. Mais que l'on confie à l'un ou à l'autre le service d'un grand hôpital alors même qu'ils n'ont pas été internes des hôpitaux, les murailles même des salles protesteraient.

« Veuillez agréer, Monsieur le Rédacteur, mes meilleurs compliments.

« A. Desprez. »

P.S. — M. le Dr Commenge dans sa lettre fait, je crois, allusion à un traitement que j'employais à Lourcine et que j'emploie encore de temps en temps à l'hôpital Cochin. Cela me fait penser à un mot de M. Hardy: « C'est étonnant, disait le maître, combien il y a des médecins qui parlent de la syphilis sans la connaître. » Quant à la mention d'un fragment d'une lettre de M. Moring, il ne faudrait pourtant pas faire une apothéose d'une formule banale de politesse d'un directeur à ses administrés.

M. Commenge a répondu:

« Paris, 1er juin 1880.

« Monsieur le Rédacteur,

« La nouvelle lettre de M. Després m'oblige à vous demander encore l'hospitalité de votre journal; mais j'espère que se sera pour la dernière fois, ne voulant pas prolonger un débat sans issue.

« Aux tristes attaques de M. Després contre ses confrères des Bureaux de Bienfaisance et à ses étranges assertions, j'avais opposé l'opinion d'un homme sérieux qui, dans sa haute situation administrative, avait pu apprécier les services rendus par les médecins des bureaux de bienfaisance. Devant ce témoignage éclatant d'estime donné par l'ancien directeur de l'Assistance publique, M. Després est embarrassé; aussi s'empresse-t-il de se dérober; il se déroberait de nouveau, si à ce témoignage je venais ajouter les appréciations de M. le préfet de la Seine et des administrateurs de nos mairies.

« Malgré sa modestie bien connue, le très illustre chirurgien de l'hôpital Cochin pense que son affirmation tranche la question. A quoi bon se préoccuper de l'opinion des hommes qui ont vu les médecins des Bureaux de bienfaisance à l'œuvre, et qui ayant l'autorité et la compétence voulues, ne le jugent que sur leurs actes!

« Des preuves à l'appui de son dire, M. Després n'en apporte aucune; c'est bon pour des médecins terre à terre, qui ont le sentiment des égards qu'on se doit entre confrères! Il se contente de dogmatiser, *ex cathedra*, comme s'il était le grand pontife de la médecine et de la chirurgie françaises! Pour un peu, il se croirait chargé d'une mission, et sa vive imagination est déjà hantée par le fantôme des médecins des Bureaux de bienfaisance s'avançant en bataillon serré, pour chasser de leur service les médecins et les chirurgiens des hôpitaux! Et c'est au sein de la Société médicale des Bureaux de bienfaisance que se trament de si noirs complots! Que son esprit troublé se rassure, les médecins des Bureaux de bienfaisance n'ont pas de pareilles prétentions; ils se contentent de remplir avec dévouement leurs modestes fonctions; ils ne sont nullement atteints par le reproche d'incapacité que leur adresse M. Després, et sont assez philosophes pour en rire. Quant à l'institution du concours, hors de laquelle il n'y aurait de salut ni pour les médecins ni pour les malades, ils savent en apprécier toute l'utilité, bien que M. Després en soit un élu.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

« Dr O. Commenge. »

THÉRAPEUTIQUE

Traitement des hémorrhoïdes par la glycérine, par le Dr David Young.

Pour les *hémorrhoïdes externes* enflammées, l'auteur fait baigner la région malade dans de l'eau aussi chaude que peut la supporter le patient et la frotte avec du savon de Castille ; puis appliquer un mélange de pommade au tannin opiacée et d'extrait de belladone. Répéter ce traitement toutes les trois ou quatre heures, tant que persiste la douleur.

Pour les *hémorrhoïdes internes*, deux indications se présentent : 1° diminuer la congestion du système porte (usage prudent des stimulants du foie, podophylline, évonymine, mercure) ; 2° combattre l'irritation. Cette indication est parfaitement remplie par la glycérine Sargo, employée deux fois par jour à la dose d'une petite cuillerée à l'intérieur. Elle constipe légèrement. L'auteur neutralise cet effet en faisant prendre le soir une poudre composée de : soufre, 60 centigrammes; sulfate de potasse, 60 centigrammes; — ou une pilule faite avec : bichlorure de mercure, 2 milligrammes; strychnine, 2 milligrammes; extrait de belladone, 20 milligrammes; bisulfate de quinine, 60 milligrammes; extrait d'aloès, 30 milligrammes.

L'auteur recommande une grande propreté, et pour cela de faire usage d'une éponge imbibée d'eau fraîche ou tiède après chaque évacuation. (*Practitioner*, octobre 1879. *Gaz. hebd.*)

NOUVELLES

Le vaccin des Champs-Elysées

Au milieu des péripéties de la grave épidémie de variole qui sévit depuis plusieurs mois sur la capitale, un fait scientifique d'une grande importance vient de se produire dans le service des vaccinations de la *Société française d'hygiène*.

Après plusieurs tentatives infructueuses d'inoculations sur des génisses, de lymphe vaccinale provenant de *cow pox* (vache), ou de *horse pox* (cheval) spontanés, ces messieurs ont pu rencontrer dans les écuries de M. Marx, aux Champs-Elysées, des pustules franches de *horse pox* sur un seul cheval de sang récemment arrivé d'Allemagne.

Ce virus-vaccin porté avec succès sur une génisse de trois mois est arrivé aujourd hui avec des résultats heureux et caractéristiques à la 3e culture.

Cette découverte à laquelle ont pris part MM. Leblanc et Alexandre vétérinaires, MM. les docteurs de Pietra Santa et Dromain, et M. Chambon, met à la disposition de la *Société française d'hygiène* un vaccin de provenance certaine, d'efficacité assurée.

Dans sa double communication à l'Académie des sciences et à l'Académie de médecine, M. le secrétaire général de la *Société française d'hygiène* a annoncé que le mardi, de midi à une heure, aux séances de vaccinations gratuites (44, rue de Rennes), une génisse inoculée avec le nouveau vaccin *dit des Champs-Elysées*, serait soumise à l'examen; contrôle et expérimentation des médecins de Paris et des départements.

— Aix. — Notre ami M. le Dr Blanc a été nommé médecin-inspecteur de l'établissement thermal d'Aix.

— Une souscription pour les aveugles travailleurs a été ouverte, sous le patronage du ministre de l'intérieur. M. le directeur de l'hospice nationale des Quinze-Vingts a été chargé de centraliser les fonds. Nous prions nos lecteurs de lui adresser directement leurs offrandes.

— M. Chatin fera une herborisation, dimanche 13, à Mantes. Le départ aura lieu de Paris, à 8 heures du matin.

INDEX BIBLIOGRAPHIQUE

Contribution à la détermination et à l'étude expérimentales des localisationt fonctionnelles encéphaliques, par le Dr Lemoine, in-8 2 fr. Paris, Adrien Delahaye et E. Lecrosnier, éditeurs.

Le Propriétaire-Gérant : V. Cornil.

THÉRAPEUTIQUE

Parmi les médicaments analeptiques, le phosphate de chaux occupe une place très importante. On sait en effet que cette substance entre dans une assez grande proportion dans la composition de quelques-uns de nos tissus. On le trouve à l'état de diffusion dans le sang, où il est dissous à l'aide de l'acide carbonique contenu dans le plasma, et dans les humeurs de l'organisme, notamment dans le sperme. Mais c'est dans le tissu osseux principalement qu'on le rencontre dans des proportions considérables : les os renferment environ 52 pour 100 de ce principe, ce qui donne pour le squelette humain, dont le poids moyen est de 5 kil. 500, le chiffre élevé de 2 kil. 86 de phosphate de chaux.

C'est donc surtout dans les affections du tissu osseux qu'on emploiera avec avantage le phosphate de chaux. Ainsi, dans les fractures, l'administration de ce sel favorisera la formation du cal osseux et facilitera le travail de consolidation; dans le rachitisme, dont la cause principale est dans la suppression de l'allaitement et dans le sevrage prématuré, le lait renfermant une quantité très notable de chaux, on devra également administrer ce sel calcaire. Ce médicament trouve encore un emploi très rationnel dans l'ostéomalacie, dans le mal de Pott et dans la scrofule. Enfin, suivant les analyses de Mouriez, l'alimentation dans les villes étant défectueuse sous le rapport de sa teneur en phosphate de chaux, on devra l'administrer aux femmes enceintes, aux nourrices et aux enfants qui, dans les cités populeuses, ne trouvent pas dans leurs aliments la quantité de phosphate calcaire qui leur est nécessaire. On remédiera de cette façon aux graves inconvénients qui résultent de l'insuffisance de ce sel et on rendra la dentition des enfants plus facile et leur croissance plus rapide.

Le phosphate de chaux rend encore de grands services dans la tuberculose au premier degré en favorisant la *crétification* des tubercules, le seul mode de guérison que l'on puisse espérer dans cette redoutable affection.

Dans les périodes plus avancées de la maladie, si l'on doit abandonner tout espoir de guérison, du moins on trouvera dans le phosphate de chaux un précieux médicament; il servira à contre-balancer l'élimination exagérée de ce principe qui a lieu chez ces malades; il servira en outre à diminuer les sueurs nocturnes et à combattre les diarrhées qui épuisent si rapidement les tuberculeux.

Telles sont les affections dans lesquelles l'emploi du phosphate de chaux trouve des indications précises et rationnelles. On l'a préconisé encore dans une foule d'autres maladies, comme l'anémie, la chlorose, les affections du système nerveux, etc.; mais nous avouons ne pas saisir les raisons pour lesquelles on a recommandé ce médicament dans ces affections. Nous nous garderons bien, quant à nous, de faire du phosphate de chaux une panacée universelle, car c'est, à notre avis, jeter du discrédit sur un composé très utile déjà dans un si grand nombre de cas.

Après avoir indiqué très sommairement les principales applications thérapeutiques du phosphate de chaux, il nous reste maintenant à passer rapidement en revue les diverses formes sous lesquelles on l'a employé.

Le phosphate de chaux se présente sous trois formes : 1° le phosphate tribasique ; 2° le phosphate neutre ou bibasique ; 3° le phosphate acide. Les deux premiers sont insolubles dans l'eau, mais sont solubles dans les acides; le dernier seul est soluble dans l'eau.

Si l'on administre le phosphate tribasique ou le phosphate neutre, ils ne seront absorbés qu'après avoir été dissous dans l'estomac à l'aide de l'acide du suc gastrique; mais dans ce cas, une faible quantité seulement de ces sels sera dissoute et absorbée; le reste sera éliminé en pure perte avec les fèces. C'est pourquoi on a dissous ces phosphates, soit dans l'acide lactique, soit dans l'acide chlorhydrique, pour en favoriser l'absorption. Mais il nous semble inutile d'avoir recours à ces diverses solutions, puisque nous possédons un phosphate calcaire parfaitement soluble lorsqu'il est bien pur, le phosphate monocalcique.

Voir plus loin : **Solution Dubost**.

Nous informons nos lecteurs que les préparations de PAPAINE (Pepsine végétale du Carica Papaya) de M.M. Trouette Perret se trouvent dès ce jour dans toutes les pharmacies sous forme de sirop, vin, élixir, dragées et cachets.

(*Voir aux annonces.*)

Paris. — Typ. A. PARENT, rue Monsieur-le-Prince, 29-31.

TAMAR INDIEN
GRILLON

FRUIT LAXATIF RAFRAICHISSANT

contre **CONSTIPATION**

Hémorroïdes, Migraine

Sans aucun drastique : aloès, podophylle, scamonnée, r. de jalap, etc.

Phie **Grillon**, 25, r. Grammont, Paris, Bte 2.50.

VIN MARIANI

A la COCA du PÉROU

Le plus agréable et le plus efficace des toniques.— Le seul prescrit par les médecins des hôpitaux de Paris, contre l'anémie, la chlorose, les mauvaises digestions.

PRIX : **5 fr.** LA BOUTEILLE.

Boulev. Haussmann, 41, et principales pharmacies.

MALADIES DE LA GORGE
DE LA VOIX ET DE LA BOUCHE

PASTILLES DETHAN

AU SEL DE BERTHOLLET

Recommandées contre les *Maux de gorge, angines, extinctions de voix, ulcérations de la bouche, irritations* causées par le *tabac*, effets pernicieux du *mercure*, et spécialement à MM. les Magistrats, Prédicateurs, Professeurs Chanteurs pour faciliter *émission de la voix.*

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, à Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger la *signature* : Adh. DETHAN. Prix fco, 2f 50

MALADIES DE L'ESTOMAC
DIGESTIONS DIFFICILES

POUDRES ET PASTILLES PATERSON

AU BISMUTH ET MAGNÉSIE

DIPLÔME DE MÉRITE A L'EXPOSITION DE VIENNE.

Ces *Poudres* et ces *Pastilles antiacides* et *digestives* guérissent les *maux d'estomac, manque d'appétit, digestions laborieuses, aigreurs, vomissements, renvois, coliques*; elles régularisent les *fonctions de l'estomac* et des *intestins.*

Adh. DETHAN, pharmacien, Faub. St-Denis, 90, Paris, *et dans les pr. Pharmacies de France et de l'étranger.*

Exiger sur les étiquettes le **Timbre du Gouvernement Français** et la **signature : J. FAYARD.**

Poudres, 5 fr.; — Pastilles, 2 fr. 50 franco.

LA BOURBOULE Lymphatisme et Scrofule, Maladies de la peau, des os, etc. — *Cette eau minérale transforme complètement* les enfants délicats, les adolescents débiles et les personnes affaiblies.

ROYAT La plus digestive et la plus agréable à boire des eaux minérales. — Affections arthritiques : *Anémie, Chlorose, Digestions pénibles, Goutte, Rhumatismes, Gravelle, Eczéma, Voies respiratoires*, etc.

CHATEL-GUYON Kissingen Français apéritive, toni-purgative, diurétique, stimulante du tube digestif. Rétablit sûrement les fonctions intestinales. *Constipation, Dyspepsie, Congestions, Engorgements.* &c.

ÉPILEPSIE
TRAITEMENT EFFICACE

Par les préparations du Dr **PENILLEAU**, ex-interne des hôpitaux.

PICROTOXINE

ÉLIXIR — Doses de 1 à 5 cuillerées par jour.
GRANULES — De 1 à 10 par jour.

PHARMACIE LEPINTE, 148, r. St-Dominique, Paris ET LES PRINCIPALES PHARMACIES.

QUINOIDINE DURIEZ

D'un prix bien inférieur à celui du sulfate de quinine et des préparations de quinquina, la **Quinoïdine** est le dérivé du quinquina, accessible à tous les malades.

Tonique, Fébrifuge, Antinévralgique.

Consulter le *Bulletin de l'Académie de Médecine*, an 1878, p. 569, et l'*Union Médicale*, an 1878, p. 823.

Les **Dragées de Quinoïdine Duriez** contiennent chacune 10 centigr. de quinoïdine.

Teinture alcoolique à l'usage des praticiens, contenant par gramme 10 centigr. de Quinoïdine.

Paris, 20, place des Vosges, et toutes les Pharmacies.

SIROP DE DIGITALE DE LABÉLONYE

Employé depuis plus de trente ans par les médecins de tous les pays contre les diverses **Maladies du cœur, Hydropisies, Bronchites nerveuses, Coqueluches, Asthmes**, etc., enfin dans tous les troubles de la circulation.

DRAGÉES DE GÉLIS ET CONTÉ
AU LACTATE DE FER

Approuvées par l'Académie de Médecine de Paris, qui deux fois, à vingt ans d'intervalle, a constaté leur supériorité sur les autres ferrugineux, et leur efficacité contre les maladies qui ont pour cause l'appauvrissement du sang.

ERGOTINE ET DRAGÉES D'ERGOTINE
de BONJEAN

(Médaille d'Or de la Société de Pharmacie de Paris)

La solution d'***Ergotine Bonjean*** est un des meilleurs hémostatiques. (Ergotine 10 gr., eau 100 gr.); pour injection hypodermique, l'addition de 20 centigr. acide salicylique assure la conservation de cette solution.—Les ***Dragées d'Ergotine Bonjean*** sont employées pour **faciliter le travail de l'accouchement et arrêter les hémorrhagies** de toute nature.

MALADIES DE LA PEAU

Les **Granules** et le **Sirop d'Hydrocotyle asiatica** de **J. LÉPINE**, *Pharmacien en chef de la Marine à Pondichéry*, sont, d'après le Dr CAZENAVE, médecin de l'hôpital Saint-Louis, le remède le plus sûr des affections rebelles de la peau : **Eczéma, Psoriasis, Lichen, Prurigo, Dartres**, etc.

Dépôt Général : Pharmacie LABÉLONYE, 99, rue d'Aboukir, 99, à Paris

ET DANS LES PRINCIPALES PHARMACIES DE CHAQUE VILLE.

Approuvé par l'Académie de Médecine.

FER QUEVENNE

De récentes observations, sanctionnant une expérience de 40 années, ont confirmé sa supériorité sur les autres ferrugineux par son *action plus prompte* et *plus énergique*, son *administration plus commode* et sa *tolérance plus facile.*

N. B.— **Contrefaçons impures, nombreuses.**

Le VÉRITABLE ***Fer Quevenne*** *se reconnaîtra aux marques ci-dessus.*

FER QUEVENNE — Pour éviter contrefaçons et imitations exiger cette étiquette en quatre teintes — PARIS

DÉPOT GÉNÉRAL : Phie Emile **GENEVOIX**, 14, RUE DES BEAUX-ARTS, PARIS

« .... Les Médecins feront bien de continuer à prescrire « la **DIGITALINE** de **MM. HOMOLLE et QUEVENNE.** »

(Rapport de l'Académie de Médecine de Belgique, Bull., t. VIII, 1874.)

N. B. — Exiger la vraie Marque, avec les Signatures des Inventeurs.

APRÈS CHAQUE REPAS
Sirop Une cuillerée à bouche.
Vin Un verre à Bordeaux.
Elixir Un verre à liqueur.
Dragées Cinq Dragées.
Cachets Deux Cachets

Chacune de ces doses représente 10 centigrammes de **Papaïne**, *digère et transforme en peptone dialysable 50 grammes de viande par la digestion naturelle.*

CARICA PAPAYA

PAPAÏNE (Pepsine Végétale)

TROUETTE-PERRET, 68, rue de Rivoli, PARIS

Les préparations de **Papaïne TROUETTE-PERRET** sont les seules expérimentées et adoptées dans les Hôpitaux de Paris : *Hôpital Saint-Antoine, des Enfants-Malades, Lariboisière*, etc. Elles sont faites avec le latex du **Carica Papaya** pur, absolument dépourvu de principes corrosifs.

DÉPÔT DANS TOUTES LES PHARMACIES

ANÉMIE, ÉPUISEMENT, MALADIES DE LANGUEUR sont heureusement combattus par le

VIN IODÉ DE MORIDE

Préparé au vieux Malaga, excellent fortifiant, très-agréable au goût, le meilleur dépuratif, le plus puissant régénérateur du sang connu, il remplace avec avantage l'HUILE DE FOIE DE MORUE et l'IODURE DE POTASSIUM dont il n'a pas les inconvénients. — A PARIS, 34, *rue La Bruyère* et dans toutes les Pharmacies. — **Prix : 4 francs.**

RUBINAT

EAU MINÉRALE NATURELLE PURGATIVE supérieure à toutes les Eaux purgatives allemandes. — Effet rapide, obtenu à très petite dose, sans irritation intestinale.
Dépôt Marchands d'Eaux minérales et bonnes Pharmacies.

Les préparations de la PELLETIÉRINE et de l'ERGOTININE

de Tanret

Se trouvent à la Pharmacie de l'Inventeur, 64, RUE BASSE-DU-REMPART, PARIS.

MALADIES DE LA GORGE ET DU LARYNX

ASTHME, PLEURÉSIES CHRONIQUES, etc.

SIROP SULFUREUX COLOMER Prescrit par les médecins depuis dix-huit ans.

SIROP SULFUREUX COLOMER 1° Parce qu'il renferme au complet les éléments chimiques des eaux naturelles.

SIROP SULFUREUX COLOMER 2° Parce qu'il est inaltérable constant dans ses effets, économique.

Trois francs dans les pharmacies. Bien préciser le nom.

SALICOL DUSAULE

DÉSINFECTANT — ANTISEPTIQUE
ANTIÉPIDÉMIQUE — CICATRISANT

Le **Salicol Dusaule** a une odeur agréable, il n'est ni caustique ni vénéneux et plus efficace que les phénols et coaltars.

2 FR. LE FLACON DANS LES PHARMACIES.

APPAREILS DE CHIMIE

INSTRUMENTS DE PRÉCISION

BREWER FRERES, 43, Rue Saint-André-des-Arts, **PARIS**

APPAREILS du docteur ESBACH pour l'analyse des URINES, Albumine, Urée, Acide urique.

APPAREILS du docteur ESBACH pour l'analyse du LAIT, LACTO-BUTYROMETRE. Papiers Spéciaux d'Analyse.

APPAREIL ÉLECTRO-MÉDICAL à courant constant du Dr ONIMUS

BREWER frères Brevetés (S.G.D.G.).

APPAREILS de M. TERREIL pour l'analyse des TANNINS. Boîte pour le Chalumeau.

APPAREILS d'ÉLECTROLYSE pour l'analyse des MÉTAUX, des ALLIAGES, de CUIVRE, NICKEL, etc. Verrerie de Bohême.

VERRERIE, PORCELAINE, GRÈS, TERRE RÉFRACTAIRE

THERMOMÈTRES, BURETTES, ÉPROUVETTES, PIPETTES, CLOCHES, ARÉOMÈTRES, DENSIMÈTRES, PÈSE-ACIDES, ETC.

Seuls agents en France pour la vente des Balances de Précision de BECKERS'SONS, de Rotterdam et New-YORK

BAIN DE PENNÈS

HYGIÉNIQUE, RECONSTITUANT, STIMULANT

Remplace les bains alcalins, ferrugineux, sulfureux, surtout les bains de mer.

Eviter les contrefaçons en exigeant le timbre de l'Etat.

Gros : 2, rue de Latran. Détail : Pharmacies.

MÉDAILLE EXPOSITION PARIS

Sirop Codéine Tolu Zed

Rhumes, Bronchites, Coqueluches, etc.

PARIS, 22 & 19, RUE DROUOT & PHARMACIES.

ACADÉMIE DE MÉDECINE DE PARIS

OREZZA

Eau minérale ferrugineuse acidule, la plus riche en *fer* et *acide carbonique*.

Cette **EAU** n'a pas de rivale pour la guérison des

GASTRALGIES — FIÈVRES — CHLOROSE — ANÉMIE

et toutes les Maladies provenant de

L'APPAUVRISSEMENT DU SANG

GOUDRON FREYSSINGE

LIQUEUR NORMALE CONCENTRÉE ET TITRÉE NON ALCALINE

Les autres liqueurs sont préparées par *émulsion* ou par *solution* de tout le Goudron à l'aide de substances étrangères qui dénaturent complètement le produit.

2 fr. le flacon. — 97, r. de Rennes, et les Pharmacies.

WELLCOME INSTITUTE